



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 90182

Texte de la question

Mme Danielle Auroi alerte M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la nécessité d'une enquête indépendante sur le bombardement de l'hôpital géré par Médecins sans frontières à Kunduz, seule structure de ce type au nord-est de l'Afghanistan, qui a accueilli depuis son ouverture des dizaines de milliers de patients. Conformément au droit international humanitaire, cet hôpital n'aurait dû en aucun cas être pris pour cible. Ce bombardement, s'il se confirme avoir été délibéré, relèverait du crime de guerre. Face à la gravité de la situation et de son impact sur l'ensemble de l'action humanitaire, elle lui demande donc s'il pense pouvoir soutenir la demande de l'ONG pour qu'une enquête indépendante fasse toute la lumière sur cet évènement.

Texte de la réponse

Après plusieurs jours de conflit dans Kunduz, l'hôpital opéré par Médecins sans frontières (MSF) a subi le samedi 3 octobre un bombardement dont la responsabilité a été reconnue par le général John Campbell, chef des forces américaines et de l'OTAN en Afghanistan. Le bilan est d'au moins 22 morts à ce stade. La France a déploré les nombreuses victimes et exprimé sa solidarité aux familles des victimes ainsi qu'aux blessés. Elle a appelé à ce qu'une enquête soit conduite dans les meilleurs délais sur les circonstances de ce drame. Elle soutient la mise en œuvre d'une procédure d'enquête complète et transparente comme celle menée dans le cadre de l'OTAN, celle conduite par les Etats-Unis et celle menée par les autorités afghanes. Le ministre des affaires étrangères et du développement international a appelé le président de Médecins sans frontières France, Mego Terzian, pour lui faire part de sa solidarité et de ses condoléances et a exprimé le souhait que toute la lumière soit faite sur les circonstances de ce drame.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Auroi](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90182

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2015](#), page 7643

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9591